

01 Diagnostic des risques

Périmètre, statut et situations qui réduisent la liberté de parole.

Mission / projet concerné

Statuts des intervenants et employeurs concernés

Signaux observés : silence, surcharge, renoncement à alerter

Dépendance économique et incertitude de renouvellement

Référents client, fournisseur et canal confidentiel

02 Droit d'alerte et non-représailles

Définir une procédure accessible aux prestataires, sans confusion de statuts.

Situations pouvant être signalées et canal dédié

Réception de l'alerte et protection du signalement

Examen contradictoire des faits, confidentialité, délai

Décision, information du prestataire et suivi

03 Charge et autonomie contractuelle

Contrôler le surinvestissement sans exercer un pouvoir hiérarchique indu.

Livrables, périmètre initial et échéances

Demandes hors périmètre, temps invisible et contraintes

Arbitrage : délai, moyens, prix ou avenant

Coordination avec l'employeur / le responsable fournisseur

04 Gestion des erreurs et incidents

Privilégier l'analyse des causes et la correction documentée.

Incident / risque signalé et date

Faits vérifiables, conséquences et causes systémiques

Actions correctives, responsables et échéances

Retour à l'auteur du signalement et enseignements

05 Plan d'action et revue

Suivre la qualité des alertes, la coopération et les risques résiduels.

Trois priorités de prévention

Indicateurs : alertes, délais, surcharges, incidents

Responsables de mise en œuvre et date de revue

Décision et mesures à ajuster lors de la revue